ALPHA EXCHANGE INC.

CORRECTIONS APPORTÉES À L'AVIS DE PROJET DE MODIFICATION ET SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

Alpha Exchange Inc. (la « **Bourse Alpha** ») publie par les présentes une révision de l'<u>avis de projet de modification et sollicitation de commentaires</u> (la « **sollicitation de commentaires** »), qui a été publié le 2 mars 2023, dans le but d'y apporter des corrections d'écriture, comme indiqué ci-après.

<u>Correction 1</u>: <u>Résumé des modifications et démarche – Alpha-X et Alpha DRK – nouveaux</u> registres des ordres – point 5 c. – page 6 de la sollicitation de commentaires :

[...]

Cette disposition sera modifiée afin de tenir compte des nouveaux registres des ordres ainsi que des nouveaux types d'ordres décrits aux présentes :

Alpha-X

- 1. Cours
- 2. Courtier (incluantexcluant les ordres marqués comme anonymes)
- 3. Temps (Veuillez consulter la section intitulée « Alpha-X Smart Limit » ci-après.)

<u>Correction 2</u>: <u>Annexe A – Version marquée des modifications des Règles d'Alpha –</u> paragraphe 5.2.2 Prévention de l'autonégociation – page 18 de la sollicitation de commentaires :

5.2.2 PRÉVENTION DE L'AUTONÉGOCIATION

En plus des mécanismes de prévention de l'autonégociation énoncés aux présentes, le mécanisme de prévention de l'autonégociation suivant est disponible seulement pour les types d'ordres offerts sur Alpha DRK :

(1) Non annulation (XM)

Une fonction d'ordres facultative permettant de prévenir l'appariement de deux ordres d'un même courtier grâce à des clés de négociation uniques définies par le courtier Un ordre actif sera rejetéinscrit au registre plutôt que d'être exécuté contre un ordre en attente du même courtier comportant la même clé de négociation unique.